

Réunion du Bureau du CFCOT

18 mars 2019 – 9h – 12h30

56 rue, Boissonade - 75014 Paris

Présents : P. Adam, P. Bizot, D. Chauveaux, F. Cueff, MO. Gauci, P. Jouffroy, P. Journeau, F. Loubignac, AC. Masquelet, P. Martz, A. Poichotte, N. Reina, S. Rigal, M. Rongières, H. Thomazeau, P. Thoreux.

Excusés : C. Bronfen, B. De Billy, F. Fitoussi, C. Garreau de Loubresse, F. Guoin, D. Mainard, P. Liverneaux, P. Mansat, H. Migaud, JL. Rouvillain, J. Tabutin.

Absents : P. Boisrenoult, J. Brilhault, YP. Charles, G. Curvale, J. Delecrin, O. Gille, C. Hulet, E. Masméjean, N. Passuti, E. Servien, S. Terver, R. Vialle.

Table des matières

1. Mot du président (H. Thomazeau).....	1
2. Validation du dernier CR (P. Journeau).....	2
3. Annuaire des centres privés (P. Métais et P. Jouffroy).....	2
4. Interim exam 2019 (T Odent, P. Journeau).....	2
5. R2C (P. Mansat, P. Journeau).....	3
6. Avancement de SIDES NG (N Reina, A Poichotte).....	3
7. Guide simulation, retour conférence Doyens + proposition SFCR (P. Adam, H. Thomazeau).....	3
8. Réunion "FST" du 28 janvier et projets (M Rongières, P Thoreux, S Rigal).....	4
9. Programme des journées du CNU (P. Journeau, H. Thomazeau).....	4
10. Point FICOT (P. Thoreux).....	4
11. Questions diverses (H. Thomazeau, P. Journeau):.....	4

1. Mot du président (H. Thomazeau)

- Courriers reçus :

- D. Saragaglia : D. Saragaglia sollicite le label du Collège pour le cours de traumatologie qu'il organise à l'intention des urgentistes. Un débat s'instaure en raison de l'absence de consultation préalable du collège concernant l'élaboration du programme. Le bureau opte pour une validation pour cette année, mais avec un courrier stipulant que pour les années futures, le bureau s'interroge sur la pérennité de ce type de cours : il est en effet du ressort des collèges d'organiser les enseignements, que ce soit pour leur propre discipline et a fortiori lorsqu'il s'agit d'une autre spécialité. La prolongation de l'octroi du label CFCOT pose la question de l'organisation en collaboration avec le DES et le collège de médecine d'urgence. Un courrier de réponse stipulant ces points est envoyé.

- JC Le Huec (SFCR) : La SFCR, par la voix de son président actuel, formule une demande d'organisation de séances de simulation sur sujets anatomiques, gros animal et simulateurs dans la thématique rachis. Le bureau émet un avis très favorable. Il est nécessaire d'effectuer une préparation en amont avec P. Adam (commission simulation), et le représentant de la SFCR pour présenter le sujet et le programme lors du bureau de juin ou celui de septembre. Un courrier de réponse stipulant ces points est envoyé.

- S. Rigal : Quitte le SSA à la fin du mois prochain et annonce son départ du bureau du Collège. Le remplacement sera assuré par Frédéric Rongieras (Lyon) dès le prochain de juin prochain. Le bureau souligne le travail effectué par S. Rigal et le remercie très chaleureusement pour cela.
- G. Bollini (ODPC) : Il est demandé un représentant à l'ODPC, en remplacement de G. Marcillaud, qui a cessé son activité. F. Loubignac se propose comme représentant du Collège, car il est déjà représentant du GETRAUM, et les statuts de l'ODPC permettent le cumul de représentation. Un courrier de réponse stipulant cette proposition est envoyé.
- Bilan du 1^{er} cours simulation phase socle : 123 internes étaient présents (seuls 4 internes ne sont pas venus). Grand succès de cette première expérience, et grande satisfaction des auditeurs conduisant à pérenniser cette formation annuelle. Les évaluations écrites sont en attentes. Le cours AO sera reconduit l'année prochaine et il faut prendre conscience du coût (185 000€).

2. Validation du dernier CR (P. Journeau)

Le CR du bureau de décembre est adopté et validé sans modification.

3. Annuaire des centres privés (P. Métais et P. Jouffroy)

Le ppt est annexé au CR.

P. Métais et P. Jouffroy présentent l'état de lieux des centres privés et les résultats de l'enquête qu'ils ont menée. Pour la province, 17 réponses obtenues sur 25 centres privés recensés. 13 UFR ont accepté des centres privés pour envoyer des internes, et 11 UFR n'ont pas donné d'agrément.

Il existe 28 postes d'internes pour ces 25 centres.

A noter que deux centres privés sont agréés mais n'ont pas d'internes.

Il existe un défaut de membres formateurs du Collège dans beaucoup de ces centres (9 centres seulement sur 25 ont les deux membres formateurs (MF) du Collège requis pour l'agrément. 7 centres ont 1 seul MF du Collège. 2 centres ont 1 membre formateur du CFCOT et 1 membre du Collège de chirurgie de la main, et 1 centre a 1 membre du CFCOT et 1 membre de la SFCR).

Pour Paris, il existe beaucoup d'établissement type PSPH, qui ont un fonctionnement et une organisation similaire à ceux des hôpitaux.

Le problème est le très faible nombre de centres comprenant des membres formateurs du Collège, alors que les effectifs de seniors dans ces centres peuvent largement faire face à ce prérequis d'agrément.

Les principales problématiques relevées lors de cette enquête sont : l'assurance RCP des internes, le financement du salaire de l'interne qui varie d'un centre à l'autre, le non-respect des règles du CFCOT (membres titulaires et membres formateurs), ainsi que pour les autres sociétés savantes (SFCM, SFCR...)

L'annuaire va être diffusé (coordonnateurs et responsables de stages privés), comprenant les règles, une fois que les difficultés précitées auront été bien résolues.

Il faut obtenir des réponses rapides sur ces problématiques, de façon à obtenir une uniformisation des pratiques.

P. Jouffroy fait la proposition de débrouiller ce dossier avec l'administration de son établissement concernant le salaire et l'assurance des internes.

D. Chauveaux insiste sur l'impérative nécessité que le nombre de membres formateurs soit respecté dans les centres privés. Un rappel sera fait lors de l'édition des règles à transmettre aux coordonnateurs.

4. Interim exam 2019 (T. Odent, P. Journeau)

- Il s'agit en fait d'un test et non d'un examen. La prochaine date est le 9 avril 2019 de 10 à 13h. Les internes se heurtent à la barrière linguistique.

Le bureau demande à T. Odent de faire un rappel fort aux coordonnateurs, pour faire passer l'interim exam Test au maximum d'internes. Cela impose de faire un dicticiel mentionnant la date du 9 avril, demandant aux coordonnateurs d'ouvrir leur centre sur la plateforme dédiée, et les internes pourront ensuite s'inscrire.

- Ce test annuel et gratuit doit être distingué de l'EBOT Exam qui est un examen annuel comportant une partie QCM et une partie préentielle sur dossiers.

L'idée générale est que l'EBOT-exam, devienne l'examen validant du DES.

Ce projet a été présenté aux journées du CNU 2018 et a reçu l'approbation des enseignants.

Cet examen serait à terme organisé annuellement en France et en français sur le mode de l'Espagne.

- D. Chauveaux insiste sur la forte demande d'examineurs, en particulier français, pour l'examen EBOT et un appel à candidature va être fait.

Le bureau demande deux relances, à la fois aux coordonnateurs et aux internes.

Pour l'EBOT, un courrier peut être fait à tous les membres formateurs du Collège pour les solliciter en tant qu'examineur.

5. R2C (P. Mansat, P. Journeau)

Le fichier ortho-traumato du Collège a été rendu dans les temps, pour la hiérarchisation des items en 3 rangs (A, B et C).

47 collèges sur 59 ont répondu dans les délais pourtant très courts.

L. Mouthon a personnellement félicité le Collège pour sa réactivité dans ce dossier.

6. Avancement de SIDES NG (N. Reina, A. Poichotte)

N. Reina fait le point des modules.

Le rachis et la main sont parfaitement à l'heure, et les topos arrivent au fur et à mesure.

Le fondamental est un peu en retard, mais qui devrait être rattrapé, car un certain nombre de problèmes ont été résolus.

La pédiatrie est en retard car il manque 2 ou 3 topos de phase 1 et rien de nouveau pour la phase 2 n'est actuellement enregistré.

Pied et cheville : 3 topos manquants en phase 1. Les sujets sont validés pour la phase 2.

Epaule et coude : La phase 1 est presque complète et les sujets de phase 2 sont validés.

Les deux problèmes sont le genou et la hanche : Pas de changement pour la phase 1 et le programme de la phase 2 n'est pas validé.

Une décision est à prendre pour ces deux modules, en raison du retard maintenant important et de l'absence d'avancée. Ces données manquantes sur SIDES NG sont un point de faiblesse que les internes ne manquent pas de relever lors des différentes enquêtes d'évaluation.

7. Guide simulation, retour conférence Doyens + proposition SFCR (P. Adam, H. Thomazeau)

Le Collège a reçu une proposition de la SFCR pour créer des ateliers de simulation (Cf courriers reçus).

Dans le cadre de la simulation, il fallait obtenir l'appui des Doyens dans la construction des ateliers, car le Collège a souligné la nécessité d'une collaboration avec les industriels pour notre spécialité.

H. Thomazeau a donc présenté le projet lors de la dernière réunion de la conférence des Doyens, en spécifiant la nécessité de respecter les règles de la charte des Doyens.

Comme cela est pratiquement impossible en raison des délais, des difficultés de financement..., H. Thomazeau a proposé de créer un guichet unique pour avoir un modèle simple et un interlocuteur unique.

Cela sera aussi un moyen de conserver des relations privilégiées avec les industriels sur le versant pédagogique.

En résumé, le Collège est missionné par la conférence des Doyens pour créer ce guichet unique et entamer les discussions avec les industriels, ainsi que pour inclure les fondations universitaires dans le recueil et l'attribution des financements.

H. Thomazeau présente un planning concernant la création de ce guichet unique : validation par les coordonnateurs et le CNP-SOFCOT du projet, puis rédaction d'un texte présenté au bureau du Collège de juin pour amendement et approbation, puis aux journées du CNU pour l'entériner.

L'envoi de ce texte sera fait aux Doyens en juillet de façon à permettre un début de discussion avec les industriels à la prochaine rentrée.

P. Adam présente de nouveau le programme complet de simulation.

Quelques commentaires ont été faits, notamment sur le module « amplificateur de brillance ».

L'idée générale est d'avoir un document et un programme uniques face aux industriels, dès lors qu'une séance de simulation veut être mise en place par un coordonnateur.

La validation est acquise et le programme *in extenso* va être diffusé aux coordonnateurs.

8. Réunion "FST" du 28 janvier et projets (M Rongières, P Thoreux, S Rigal)

Les FST correspondent à un approfondissement sans exercice exclusif.

Il ne s'agit par d'une nouvelle spécialité dans la spécialité mais d'une coloration souhaitée par l'interne.

La définition des besoins et les capacités de formation sont au cœur de la discussion, tout cela à budget constant.

Les arrêtés concernant les effectifs seront probablement définis en juin, lors de la discussion sur les effectifs de DES pour l'année future.

Chaque comité de pilotage de FST devra présenter un règlement interne à la FST, incluant les critères d'agrément des terrains de stage.

- Une réunion de cadrage sur les besoins est à programmer afin d'affiner les chiffres pour la FST main.

- La FST médecine et chirurgie de catastrophe a défini les différents collèges nécessaires à son organisation.

Les besoins nationaux sont de l'ordre de 30 à 40 internes par an dont 5 à 10 militaires.

Le pilotage national sera à deux têtes (Un militaire et un universitaire civil).

- Pour la FST sport, la coloration est plutôt médicale. Pour les orthopédistes, 1 candidat par an serait suffisant.

Comme il s'agit d'une spécialité médico-chirurgicale, il y aura un poste en plus s'il s'agit d'un interne en médecine effectuant un stage dans un service de chirurgie agréé, car il ne pourra prendre part aux activités de blocs ou de garde spécialisée.

9. Programme des journées du CNU (P. Journeau, H. Thomazeau)

Présentation du programme de la session Collège qui aura lieu le vendredi matin. (Programme en annexe).

10. Point FICOT (P. Thoreux)

En l'absence d'éléments nouveaux depuis décembre 2018, ce point est reporté.

Il va y avoir une évolution au regard des nouveautés liées à la dernière réunion avec les Doyens concernant les relations avec les industriels.

11. Questions diverses (H. Thomazeau, P. Journeau) :

- D. Hutten, rédacteur en chef des cahiers d'enseignement de la SOFCOT a sollicité le Collège pour que les conférences d'enseignement, qui respectent maintenant les modalités internationales de publication, soit citées comme référence bibliographique de base pour les connaissances théoriques du DES (plateforme SIDES NG). Le bureau donne son accord sans réserve.
- A.C Masquelet souhaite que l'ouvrage « Un siècle d'innovations chirurgicales » soit promu auprès de nos internes. Il est disponible *in extenso* en ligne, sur le site du centenaire de la SOFCOT.

12h30-13h30 Collation sur place : Un hommage à S. Rigal est rendu au cours de la collation, au regard de tout le travail accompli. Le bureau lui adresse ses plus vifs remerciements. S. Rigal sera remplacé sur le versant hospitalier à l'hôpital Percy par L. Mathieu, et pour la partie universitaire (représentant du SSA au bureau du CFCOT), par Frédéric Rongieras (Lyon).

Prochaines réunions du CFCOT
17 juin, 7 octobre et 16 décembre 2019